ADRAR

A la conquête de Bordj-Badji-Mokhtar

Abderrahmane est un jeune homme plein d'énergie et de courage. Titulaire d'une licence en éducation physique, il a essayé de s'intégrer dans le monde du travail mais hélas sans succès, les portes demeurent fermées.

Photo : D.R

Puis un jour du mois d'octobre, la chance lui sourit et il parvient à «dégoter» un job dans un établissement scolaire à Bordj-Badji-Mokhtar grâce à un ami de son père. Il consulte la carte et décide sans hésiter de rejoindre son poste, ses élèves l'attendent de pied ferme. Au niveau de la famille du jeune diplômé, la tristesse s'installe, la séparation est pénible. Abder-rahmane se pointe à l'agence de Mostaganem, étant natif de la ville. Il est 7h30 du matin. Accompagné de son papa, lourdement lesté, Abderrahmane ne peut retenir ses larmes. Le père cache mal son émotion. Quant à la maman qui est restée à se morfondre chez elle, elle appréhende ce voyage, c'est la première fois que son fils la quitte pour un si long déplacement, plus de 2 300 km. 8h30, le bus s'ébranle et quitte la gare routière, le père, immobile, cherche désespérément à saluer son fils pour la dernière fois. Abderrahmane s'est bien préparé et pour tuer le temps, glisse un kit mains libres dans son oreille : une musique nostalgique qui lui rappelle la dure réalité. Mosta est loin maintenant, très loin. Beaucoup d'escales : Tiaret - Sougueur-Aflou-Laghouat et enfin Ghardaïa.

Le bus vient de parcourir plus de 760 km. Inébranlable, Abderrahmane ne semble nullement découragé et est impatient d'arriver à destination. Boissons, sandwichs sont avalés en cours de route. Il faut bien se remplir la panse, car la route est encore longue. La nuit tombe. 6h30 du matin, Abderrahmane découvre pour la première fois la ville d'Adrar qui fait partie de l'Algérie profonde. Là, il est accueilli par El-Hachemi, un ami de la famille. Sitôt le petit déjeuner avalé, Abderrahmane s'allonge et se repose, il doit récupéré, car l'après-midi, un parcours des plus durs l'attend. Il est un peu plus de 13h30 quand Abderrahmane s'embarque en direction de Reggane, à 140 km. Une fois là-bas, il doit prendre un autre véhicule (un 4x4) plus adapté pour la traversée du grand désert du Tanezrouft.

En effet, 800 km séparent Bordj-Baji-Mokhtar d'Adrar. A Reggane, Abderrahmane décide de siroter un thé mousseux et très fort qui lui donne du tonus. 18h, il quitte Reggane pour BBM à 650 km de là. Le trajet s'effectue de nuit et si une partie de la route est goudronnée, l'autre offre du sable à perte de vue : un véritable océan. Abder-rahmane ne ressent aucune appréhension. Le chauffeur, un conducteur aguerri, connaît bien la région. On a l'impression qu'il se dirige grâce aux étoiles, car n'importe qui pourrait s'égarer et l'égarement est synonyme de risque potentiel. Abderrahmane brave tout cela : kilomètres, ennui, piste, fatigue pour offrir ses compétences aux élèves de cette partie reculée et isolée. Il a beaucoup de mérite et son abnégation devrait être un exemple pour les autres. Finalement, à 6h du matin, le 4x4 s'immobilise devant le collège, Abderrahmane est ravi. A 8h, ses élèves effectuaient déjà les premiers exercices, car Abderrahmane n'a pas voulu se reposer. Bravo !

El-Hachemi S.

Départ des pèlerins

Cette année encore, à cause de la fermeture de l'aéroport d'Adrar pour des travaux de réfection qui perdurent, tous les hadjis convergent vers Timimoun pour l'embarquement à destination des Lieux Saints. Deux vols seulement étaient prévus : celui du 9 de ce mois et le prochain qui est prévu pour le 21, à 20h30 et 21h. Ils sont 752 pèlerins. Mais la capacité des porteurs affrétés par Air Algérie ne dépasse guère les 253 places par avion. Ainsi, 246 personnes se retrouvent face à un véritable dilemme.

Nous nous sommes rapprochés de la délégation d'Air Algérie pour de plus amples informations. On apprend qu'au départ, les rotations entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite étaient estimées à 120. Ce chiffre fut réduit à 80. Beaucoup de hadjis font partie de l'effectif «hors quota».

Ce qui est éventuellement prévu : un ramassage collectif où les pèlerins seront acheminés vers Oran ou Alger pour le départ. C'est l'alerte générale et la confusion totale. Cependant, il faudrait saluer l'abnégation et la présence des corps de sécurité : gendarmerie, police, douane, pompiers ainsi que ceux de la santé et de l'EGSA. Les autorités locales sous la houlette de M. Djari Messaoud, le wali, suivent de près le déroulement de ces opérations et ne ménagent aucun effort pour le succès de ce grand rendez-vous. Adrar diffère des autres wilayas, en ce qui concerne la préparation et l'accompagnement. Timimoun vole la vedette au chef-lieu et cette foule est là pour en témoigner. Voir ces femmes, ces hommestout de blanc vêtus, délaisser tout ce qu'ils possèdent pour la soumission divine ne nous laisse pas indifférent. Et c'est à ce moment que les gorges se serrent, les cœurs palpitent.

Les hadjis sont fêtés par tous, et les tam-tam et karkabou sont sortis à l'occasion. Les youyous fusent de partout et de nouveau la joie règne. Ce sont ces moments qui font notre fierté. Il faut préciser que la veille du départ, beaucoup de hadjis ont convié des gens chez eux. «La Fatiha» est récitée afin de préserver «ces voyageurs» et de les ramener sains et saufs chez eux. En attendant, le temps s'écoule sous un ciel d'un bleu azur et déjà, on pense au retour et à la fête.

E. H. S.

GUELMA

La mercuriale ne cesse de s'emballer

La spéculation et le renchérissement mettent la mercuriale en folie ; le porte-monnaie de la ménagère n'arrive plus à résister aux fluctuations des prix qui deviennent intenables.

La cherté de la vie a dégradé le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraités, qui sont menacés de précarité ; ils ne sont plus en mesure de gérer leurs budgets.

Les prix à la consommation des produits courants ne cessent de flamber et les citoyens ont dû mal à voir le bout du tunnel. Au marché de détail, les prix des viandes bovine et ovine sont passés respectivement à 780 et 850 DA le kg, et selon les éleveurs, cette hausse est due essentiellement à la rétention du cheptel. Pour les viandes blanches, la diminution de l'offre a engendré une hausse du prix de vente du poulet qui est passé à 350 DA le kg. Les prix des principales denrées alimentaires et autres produits de large consommation, qui constituent le panier de la ménagère, connaissent une hausse vertigineuse : la pomme de terre à 65 DA le kg, l'oignon à 60 DA le kg, l'ail à 400 DA le kg… Cette situation dramatique a des retombées néfastes sur le pouvoir d'achat du consommateur et les couches de la population les plus démunies prennent leur mal en patience, mais espèrent que les pouvoirs publics arriveront à endiguer cette déferlante.

N. Guergour

UNIVERSITÉ D'OUM-EL-BOUAGHI

Colloque international sur les mathématiques

L'université Larbi-Ben-M'hidi d'Oum-El-Bouaghi organise un colloque international sur les mathématiques sous le thème «Les systèmes dynamiques distribués et contrôle».

Cette rencontre scientifique qui s'étale sur trois jours verra la participation d'éminents chercheurs dans le domaine des mathé-matiques.

Plusieurs sessions sont organisées en plénières dont les différents thèmes sont développés par des professeurs algériens exerçant dans des universités d'Europe.

Le Dr Bouras, recteur de l'université, nous déclara que ce colloque se veut une rencontre scien-tifique, notamment avec l'organisation d'ateliers avec des professeurs ayant une grande expérience à l'image de M. Moussaoui.

On retient la participation des étudiants en sciences exactes qui assistent aux débats organisés à chaque séance.

10 ans de prison requis contre deux commerçants

Selon le procès de renvoi, les faits remontent à 2002 lorsque les deux commerçants résidant dans le chef-lieu de wilaya, exerçant dans l'importation des pneumatiques, sont cités par la direction des impôts pour évasion fiscale d'un montant de 13 000 000 DA. Les deux prévenus rejetèrent les griefs retenus contre eux sous prétexte que leur registre du commerce est loué à une tierce personne.

Le procureur de la République, condamnant ce genre de transactions illégales et se référant à l'article 303 du code des impôts, a requis 10 ans de prison ferme à l'encontre des inculpés.

Moussa Chtatha